



ABROGATION DU JOUR DE CARENCE : L'INDECENT REFUS DU GOUVERNEMENT

Très impliqué·e·s dans la lutte contre le COVID19, les agent·e·s du ministère des Solidarités et de la Santé se retrouvent régulièrement en première ligne dans la gestion de cette crise. C'est particulièrement le cas dans les ARS, qui assurent une mission de gestion des situations sanitaires exceptionnelles, sous l'autorité du préfet. Dans ce cadre, les équipes sont impliquées et coordonnées de façon à assurer un fonctionnement des cellules de crises 24h/24h et 7 jours/7. Ce fonctionnement nécessite notamment déplacements et échanges réguliers et par conséquent un risque accru de contracter le virus.

C'est exactement ce qu'il s'est passé dans certaines ARS. Des collègues ont été infecté·e·s par le Coronavirus au sein même de cellules de gestion de la crise. Si dans le cadre d'une épidémie avec un virus très contagieux, cette situation n'est pas surprenante, il est injuste (alors que dans le secteur privé, des dispositions ont été prises), que les agent·e·s publiques qui ont travaillé pour l'intérêt général se voient imposer le jour de carence lorsqu'ils sont placés en arrêt maladie !

Nous voyons bien les limites de ce jour de carence imposé à tous les fonctionnaires. Les personnels en première ligne, qu'ils travaillent à l'hôpital, dans les agences, dans les EHPAD, services de soins à domicile, dans les services déconcentrés et directions des ministères, les collectivités locales, etc... montrent tous les jours un engagement sans faille. Ils-elles sont l'honneur du service.

Ils et **majoritairement elles**, donnent tout ce qu'ils/elles peuvent pour mener à bien leur mission de service public, sans compter leurs heures, affrontant ces temps-ci, les risques d'infection avec abnégation et courage. Et pour se retrouver paradoxalement sanctionné·e·s par la perte d'un jour de salaire lorsque le risque se réalise !!!

C'est scandaleux et inacceptable !

La CGT a demandé au gouvernement de tenir compte de cette période de crise pour que ce jour de carence soit suspendu, car il en devient un non-sens ! Et la réponse du gouvernement à cette demande, **c'est une fin de non-recevoir**. Pour quelle raison ? Difficile aujourd'hui d'avoir une explication claire. Mais pour rappel, c'est le gouvernement actuel qui a rétabli le jour de carence en 2018, et le Sénat a tenté de le passer à 3 jours lors de l'examen de la loi de finances 2020 ! A chaque fois, la raison invoquée a été de permettre à l'État de réaliser des économies.

A la lumière de cette crise sanitaire sans précédent, il est urgent de remettre en cause les dogmes tels que les suppressions de postes, les fermetures de lits, d'hôpitaux de proximité, le jour de carence pour les fonctionnaires comme pour les salariés du privé, etc....

**LES AGENTS PUBLICS NE TOMBENT PAS MALADE PAR PLAISIR !
LA CGT EXIGE L'ABROGATION IMMEDIATE DU JOUR DE CARENCE !**